

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL.**

Conseil d'administration du 31 mars 2016

NOTICE EXPLICATIVE N° 3

Le rapporteur : Yann PÉTEL

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET
AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Accusé de réception en préfecture
091-269102711-20160414-DEL-05-
2016-RAP-BF
Date de réception préfecture :
14/04/2016

SOMMAIRE

- ❑ Rappel du déroulement du vote du compte administratif
- ❑ Section de fonctionnement
- ❑ Section d'investissement
- ❑ Résultats de l'exercice et résultats de clôtures
- ❑ Affectation des résultats et affichage

Rappel du déroulement du vote du compte administratif :

- Le Compte administratif doit être voté par l'assemblée délibérante au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice clos.
- Il retrace toutes les recettes et les dépenses qui ont effectivement eu lieu au cours l'année concernée.
- il constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur (Président) à la clôture de l'exercice.
- Ce dernier peut assister aux discussions, mais doit impérativement quitter la salle au moment du vote.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
091-269102711-20160414-DEL-05-
2016-RAP-BF
Date de réception préfecture :
14/04/2016

Recettes

Chapitre nature / Compte d'exécution	Désignation	BP-2015	Compte administratif	Taux de réalisation
002 - Excédent antérieur reporté Fonc		8 698,60 €	0,00 €	0,00%
Total 002 - Excédent antérieur reporté Fonc		8 698,60 €	0,00 €	0,00%
609 - Rabais, rem. rist. sur achats	Remboursement chèques SODEXO	250,00 €	60,00 €	24,00%
Total 013 - Atténuations de charges		250,00 €	60,00 €	24,00%
706 - Prestations de service	Participations des usagers aux activités : Vaux le Vicomte, Cornouaille, Cabourg autres prestations.	18 608,90 €	12 627,50 €	67,86%
Total 70 - Produits des services		18 608,90 €	12 627,50 €	67,86%
7473 - Subv. département	Remboursement aides sociales 2014 Département	302,50 €	137,50 €	45,45%
7474 - Subventions communes	Subvention communale et remboursement par Saint Pierre du Perray de leur partie bus du séjour en Cornouaille	50 000,00 €	41 404,00 €	82,81%
Total 74 - Dotations et participations		50 302,50 €	41 541,50 €	82,58%
7713 - Libéralités reçues	reversement suite à la dissolution du comité des fêtes	500,00 €	2 807,00 €	561,40%
773 - Mandats annulés (exerc. antérieur)		0,00 €	0,00 €	0,00%
Total 77 - Produits exceptionnels		500,00 €	2 807,00 €	561,40%
Total des recettes de fonctionnement :		78 360,00 €	57 036,00 €	72,79%

Dépenses

Chapitre nature / Compte d'exécution	Désignations	BP 2015	Compte administratif	Taux de réalisation
604 - Achats d'études, prest° service	ASSAD / séjour en Cornouaille	30 460,00 €	22 124,85 €	72,64%
60623 - Alimentation	Muguets en chocolat, thé dansant, Cabourg...	750,00 €	645,20 €	86,03%
6068 - Autres matières & fournitures	Décoration florale	1 540,00 €	759,97 €	49,35%
6132 - Locations immobilières	Films	980,00 €	978,60 €	99,86%
6182 - Doc. générale et Technique	unccas	350,00 €	324,34 €	92,67%
6188 - Autres frais divers	distributions fascicules	315,00 €	312,00 €	99,05%
6232 - Fêtes et cérémonies	2 repas des aînés, 2 distributions de colis, cartes cadeaux naissances, visite de vaux le Vicomte	28 470,00 €	28 444,53 €	99,91%
6247 - Transp.collectifs	Bus Cabourg, Vaux le Vicomte, Cornouaille	4 365,00 €	4 128,00 €	94,57%
6281 - Concours divers (cotisations)		325,00 €	0,00 €	0,00%
Total 011 - Charges à caractère général				
6215 - Personnel affecté par collect		67 555,00 €	57 717,49 €	85,44%
6451 - Cotisations à l'URSSAF		4 500,00 €	2 442,36 €	54,27%
Total 012 - Charges de personnel				
6561 - Secours d'urgence	chèques SODEXO et logement d'urgence,	700,00 €	370,32 €	52,90%
6562 - Aides	Aide financière EDF	1 406,00 €	1 364,49 €	97,05%
6568 - Autres secours		2 200,00 €	200,00 €	9,09%
Total 65 - Autres charges gestion courante				
Total des dépenses de fonctionnement :			1 564,49 €	27,91%
Total des dépenses de fonctionnement :			78 360,00 €	79,24%

Accusé de réception préfectoral
 091-269102711-20160414-DEL-05-2016-RAP-BF
 Date de réception préfecture : 14/04/2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre nature	Compte d'exécution	BP-2015	Compte administratif
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	282,37 €	0,00 €
Total 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		282,37 €	0,00 €
Total recettes d'investissement : 282,37 €			
<hr/>			
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	282,37 €	0,00 €
Total 21 - Immobilisations corporelles		282,38 €	0,00 €
Total dépenses d'investissement : 282,38 €			

Accusé de réception en préfecture
091-269102711-20160414-DEL-05-
2016-RAP-BF
Date de réception préfecture :
14/04/2016

RÉSULTATS DE L'EXERCICE ET RÉSULTATS DE CLÔTURES

SECTIONS	LIBELLES	MONTANT €
FONCTIONNEMENT	Recettes de l'exercice 2015	57 036,00
	Dépenses de l'exercice 2015	62 094,66
	Résultat de l'Exercice	-5 058,66
	Excédent de Fonctionnement reporté	8 698,60
	Résultat de Clôture 2015	3 639,94
INVESTISSEMENT	Recettes de l'exercice 2015	0,00
	Dépenses de l'exercice 2015	0,00
	Solde d'exécution de l'Exercice	0,00
	Solde d'exécution d'invest. reporté	282,37
	Résultat de Clôture 2015	282,37
	RESULTAT CUMULE 2015	3 922,31

AFFECTATION DES RÉSULTATS ET AFFICHAGE

Affectation du résultat de la section de fonctionnement au Budget Primitif 2016		
Section de Fonctionnement	Article 002 (recettes)	3 639,44 €
Affectation du résultat de la section d'investissement au Budget Primitif 2016		
Section d'Investissement	Article 001 (recettes)	282,37 €

Vous trouverez annexée à cette notice, la maquette budgétaire du compte administratif 2015 détaillant l'ensemble des chiffres ci-dessus.

Pour finir, l'article 107 de la loi NOTRe a modifié l'article L 2113-1 du C.G.C.T., relatif à la publicité des budgets et des comptes. Une présentation brève et synthétique doit-être annexée au compte administratif dès cette année.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de voter le compte administratif de Monsieur le président et d'annexer la présente notice à la délibération en tant que rapport de présentation.

Commune de
SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL

tél : 01 69 89 70 74

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-N°5-2016

L'an deux mille seize, le trente et un mars à dix-sept heure, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil, sous la présidence de Monsieur Yann PÉTEL, Président,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Yann PÉTEL, **Président**

MEMBRES ÉLUS EN SON SEIN PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Madame Aline BADIER Vice-Présidente, Madame Brigitte TAVERNIER, Madame Françoise PLISSON-CLEMENCET

MEMBRE NOMMÉ PAR LE MAIRE. REPRÉSENTANT LES PERSONNES ÂGÉES :

Madame Denise MILHAU

MEMBRE NOMMÉ PAR LE MAIRE. ŒUVRANT AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES :

Madame Marie-Odile DE BOUTRAY

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Monsieur René MARTINEZ

MEMBRE NOMMÉ PAR LE MAIRE. REPRÉSENTANT LES ASSOCIATIONS FAMILIALES :

Madame Marie-Madeleine BARTHEL

MEMBRE NOMMÉ PAR LE MAIRE. REPRÉSENTANT L'ASSOCIATION S.N.L. ET ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE :

Madame Danièle BILLOT

Secrétaire de Séance : Madame Fabienne BLIN

OBJET : Compte Administratif 2015 et affectation du résultat au Budget Primitif 2016

VU l'article L.2312 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nomenclature comptable M14,

CONSIDERANT la délibération du Conseil d'Administration du 20 février 2015 approuvant le Budget Primitif 2015,

CONSIDERANT que les écritures sont en concordance avec celles du Compte de Gestion 2015 de Madame le Receveur Municipal,

CONSIDERANT que le Président doit impérativement quitter la salle au moment du vote,

Les membres du Conseil d'Administration ont l'exposé de son président et après son départ du lieu de séance, a délibéré à l'unanimité,

ADOpte le Compte Administratif 2015 du C.C.A.S. arrêté comme suit :

Accusé de réception en préfecture 091-269102711-20160331-05-2016- DE Date de réception préfecture : 1
--

Convocation
du 24 mars 2016
Membres en
exercice : 9
Présents : 6
Votants : 5 pour le
compte administratif
Votants : 6 pour
l'affectation des
résultats

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Total
Recettes	57 036,00 €	0 €	-
Dépenses	62 094,66 €	0 €	-
Résultat de l'exercice 2015	- 5 058,66 €	0 €	- 5 058,66 €
Déficit ou Excédent N-1 reporté	8 698,60 €	0 €	8 698,60 €
Résultats cumulés	3 639,94 €	0 €	3 639,94 €
Solde des Restes à Réaliser 2015		282,37 €	282,37 €
Résultat de clôture cumulé 2015	3 639,94 €	282,37 €	3 922,31 €

Les membres du Conseil d'Administration ont l'exposé de son président, après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE que l'affectation des résultats 2015 au Budget Primitif 2016 se fera de la façon suivante :

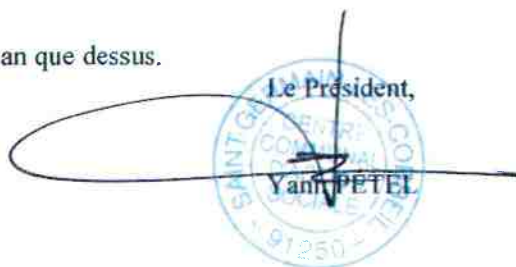
* **En fonctionnement** : Article OO2 (R) – Excédent de fonctionnement reporté **3 639,94 €**

* **En investissement** : Article OO1 (R) – Solde d'exécution d'investissement reporté **282,37 €**

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an que dessus.

Le Président,
Yann PETEL



Accusé de réception en préfecture
091-269102711-20160331-05-2016-
DE
Date de réception préfecture : 2